Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 57 (1931)

Heft: 24

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN TECHNIQUE

Réd.: D' H. DEMIERRE, ing.

DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE DE PUBLICATION DE LA COMMISSION CENTRALE POUR LA NAVIGATION DU RHIN ORGANE DE L'ASSOCIATION SUISSE DE TECHNIQUE SANITAIRE

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

SOMMAIRE: Le hâtiment d'administration de la « Nestlé & Anglo Swiss Condensed Milk Co. », à La Tour-de-Peilz. — Répartition du coup de bélier le long d'une conduire hydraulique en pression (suite), par M. L. Du Bois, ingénieur. — Chronique: La crise et le chômage; Qu'est-ce que la psychotechnie? — Une révolution dans le domaine de l'électrotechnique. — Initiation du public aux usages de l'énergie électrique. — Une installation unique au monde. — Correspondance: A propos de l'Ecole d'Ingénieurs de Lausanne. A propos du nouveau bâtiment de la Gare de Cornavin. — Nécrologie. — Bibliographie. — Service de placement.

Ce numéro contient 16 pages de texte.

Le bâtiment d'administration de la « Nestlé & Anglo Swiss Condensed Milk Co. » , à La Tour-de-Peilz.

(Architecte: M. Fernand KURZ).

Parti. — Les illustrations accompagnant cette note sont assez explicites pour que nous puissions être sobres de commentaires.

Nombre d'étages : 3, à 900 m² chacun.

Surface bâtie: 1140 m².

Sous-sol aménagé en garage.

Volume: 27 000 m³.

Destiné à abriter 300 employés.

Début de la construction : 26 mai 1930.

Prise de possession des bureaux : 1er août 1931.

Dans le dessein d'éviter les corridors et vestibules, de réduire au minimum la circulation dans les bureaux et de réaliser l'éclairage optimum du rez-de-chaussée, l'architecte, M. Fernand Kurz, a adopté le parti d'une grande cour intérieure vitrée (surface 320 m²), avec escalier métallique et ascenseur central, d'où rayonnent, à chaque étage, des passerelles métalliques établissant la communication avec les bureaux. Ces passerelles, qui coïncident avec les diagonales du plan, représentent le chemin le plus court pour se rendre d'un endroit à un autre du bâtiment. Chaque étage du nouveau bâtiment est relié par une passerelle couverte avec l'étage correspondant de l'ancien bâtiment. (Fig. 1 à 4.)

A noter, entre autres, la dotation généreuse, toujours si recommandable, de chaque local en prises de courant électrique.

Ossature métallique. — Livrée et montée par les Ateliers de Constructions mécaniques de Vevey, l'ossature métallique, de 15 m de hauteur, est composée de colonnes et de sommiers en I Din. formant un système de cadres superposés et ancrés sur les murs et la poutraison en béton armé du sous-sol.

Les sommiers, écartés de 3 m. 10 à 3 m 40, franchissent sans aucun appui intermédiaire, la portée de 8 m 55, entre murs. L'absence de toute colonne-support a permis l'aménagement de cloisons intérieures de séparations amovibles et interchangeables.

Le plancher des étages est formé par des hourdis creux, en terre cuite, entre solives métalliques I Nº 12.

Les parois côté cour sont vitrées et constituées par des armatures en fer, vitrage en fer et remplissage en béton des surfaces non vitrées. La toiture de la cour est aussi métallique, avec vitrage sans mastic, parois vitrées et guichets d'aération commandés de la passerelle du troisième étage. (Fig. 5 et 6.)

Dans l'angle sud-ouest s'élève la tour de 17 m de hauteur, à ossature métallique (armature laissée apparente) et remplissage en briques creuses. (Fig. 7.)

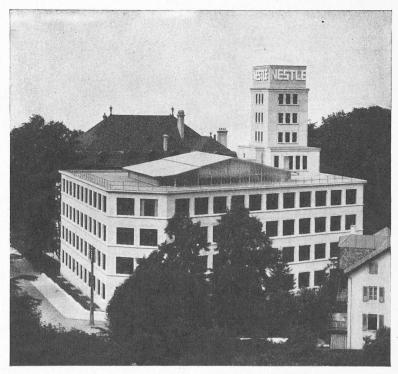


Fig. 2. — Vue générale des Bureaux de la Société Nestlé, à la Tour-de-Peilz.